

Compte rendu de la réunion du conseil de quartier « Coeur de quartier Bellecombe-Village »

du mercredi 25 février 2015, 18h30 Ecole élémentaire Antoine Rémond

M. Duvernois ouvre le conseil en accueillant les nouveaux venus au conseil, conseil ouvert aux habitants à titre individuel ou aux personnes qui travaillent dans le quartier. Il rappelle à leur intention les **4 conseils de quartier du 6ème arrondissement**, baptisés « cœur de quartier » (Parc-Duquesne, Saxe-Roosevelt, Brotteaux, Bellecombe-Village).

Rappel: Toutes les informations sur les conseils de quartier peuvent se retrouver sur site de la mairie du 6ème arrondissement (http://www.mairie6.lyon.fr/page/votre-mairie/conseils-dequartier_6.html) ou sur le site de la mairie de Lyon (http://www.lyon.fr/page/vie-municipale/democratie-participative/conseils-de-quartier.html ou http://www.lyon.fr/page/vous-etes/conseiller-de-quartier.html).

A l'heure actuelle, une **commission transversale inter-conseils** existe sur le thème de la **propreté**. Cette commission est bien sûr ouverte à tous les habitants de l'arrondissement, et les membres du conseil de quartier Bellecombe village qui voudraient s'y impliquer sont invités à contacter M. Duvernois. Signalons que la demande de la mairie du 6ème de financement d'une **opération « Terrasses propres »** a été acceptée dans le cadre des APICQ (Appels à Projets en faveur des Initiatives des Conseils de Quartier), à hauteur de 4.000€. Une autre commission transversale devrait voir le jour dans l'année, sur le thème de l'urbanisme. M. Duvernois se félicite de la dynamique enclenchée dans le 6ème arrdt, et des actions en cours.

Mme Croizier annonce, après les festivités du nouvel an chinois, l'inauguration en mairie du 6ème le 3 mars prochain du mois de la **Francophonie** qui durera jusqu'au 1er avril, avec de nombreuses conférences, expositions, projections de films et animations musicales (informations sur le site de la mairie du 6ème : http://www.mairie6.lyon.fr).

Elle précise par ailleurs que le quartier Bellecombe va être concerné par de **grosses opérations d'urbanisme** à courte échéance : réhabilitation de l'<u>hôpital des Charmettes</u>, des <u>blanchisseries</u> <u>des HCL</u>, rénovation du <u>cours Lafayette</u> et projets immobiliers de logement notamment. Lorsque le projet HCL sera un peu plus avancé, des réunions seront organisées pour intégrer dans cette réhabilitation les vœux des habitants du quartier. De même l'enquête publique pour le cours Lafayette permettra de faire entendre la voix des habitants sur ce projet, jusqu'à présent décidé assez unilatéralement (et qui vise à réduire le cours à une seule voie pour les voitures, avec deux voies de bus et en supprimant les stationnements et les arbres côté 6ème). Le Conseil de quartier sera en première ligne sur ces opérations.

Après ces informations municipales, un tour de table de présentation des membres est organisé. M. Chabrot, animateur du conseil de quartier avec M. Polette, prend ensuite la parole pour exposer les deux grands points qui nécessitent réflexion et actions : l'identification du conseil de quartier et la mise en place d'actions à la fois propres au conseil de quartier et répondant à son actualité.

* En ce qui concerne l'identification du conseil de quartier, il faut sans doute améliorer la

communication avec les habitants. Le lieu envisagé pour l'installation d'un **panneau d'affichage** serait le mur extérieur de l'école A. Rémond *(ou le mur d'angle à côté des panneaux d'affichage?)*. Mais cette solution doit être validée par les autorités concernées. M. Polette fera un projet visuel, à transmettre pour estimation financière. Il s'agirait d'un panneau avec la signalétique Conseil de Quartier, vitre fermée à clef, assez grand pour y intégrer les informations de la mairie et du Conseil de quartier. M. Duvernois précise que les affichages, qui devront toujours être approuvées par la mairie du 6ème, pourront se faire sur des affiches A3 « Conseils de quartier » imprimées en mairie.

Il est également envisagé de faire une opération de communication envers les habitants, par voie d'affichage dans les magasins (notamment boulangerie et pharmacie) pour annoncer la prochaine réunion du conseil de quartier et les contacts à noter. Des flyers pourront également être distribués en magasins ou dans les immeubles accessibles. Là aussi la mairie du 6ème pourra fournir le matériel de diffusion.

A moyen terme, le conseil de quartier pourrait produire un **livret sur le quartier** (historique, lieux clefs, commerçants et associations, histoires et légendes, etc.), pour rappeler son identité.

NB : Des opérations de sensibilisation et de prise de contact (par son propre réseau, et par démarchage sur le marché Bellecombe) sont également à prévoir.

* En ce qui concerne les **actions** à mener, Mme Bouchard, enseignante de CP à l'école A. Rémond, fait part de son initiative de **jardin d'école** quelle mène avec sa classe, qui serait à ouvrir à la maison de retraite jouxtant l'école, et même aux habitants sous forme de jardin collectif. Il faudrait bien sûr avant tout protéger cet espace vert qui longe l'école du côté du gymnase, actuellement très endommagé du fait des passages motorisés liés aux travaux dans la maison de retraite, et de l'absence de barrière qui met les plantations à la merci des chiens et des passants peu scrupuleux. Mme Croizier suit le projet depuis quelques temps, avec les services municipaux d'horticulture, et pense qu'il faut attendre la fin des travaux de la maison de retraite avant d'envisager une solution pérenne, mais que des barrières pourraient être posées. Elle rappelle qu'une initiative de **jardin partagé** est en train de voir le jour dans le nord du quartier Bellecombe, géré par le CIL Vitton-Thiers à l'angle rue Rambaud/rue des Emeraudes.

A propos d'opérations urbaines, une discussion est ouverte sur la pose de **ralentisseurs** devant l'école A. Rémond, qui avait été envisagée il y a quelques temps. Il est rappelé que cette pose avait été finalement rejetée du fait du passage des bus, des bandes cyclables et de la gêne potentiellement générée pour les riverains eux-mêmes, ceci d'autant que les enfants de l'école ne sortent pas directement sur la rue mais dans une inter-cour protégée, avec de plus les espaces de stationnement servant de zone tampon avec la route. Mais l'idée de faire ralentir les conducteurs par un affichage au sol est lancée (rappel de limitation de vitesse, zébrures dissuasives ou produisant un réflexe de ralentissement, etc..).

Une autre action en cours consiste à identifier les défauts de **plaques de noms de rues** du quartier. M. Buclet transmet des photos de plaques souffrant de mauvais positionnement ou absentes. Elles seront à faire suivre aux services d'urbanisme. Cette approche est d'ailleurs à généraliser, pour identifier sur le quartier les défauts de mobilier urbain et des trottoirs, par le biais de ballades urbaines (diagnostic en marchant), ou pour réfléchir à la signalétique des pistes cyclables (av. Thiers et rue Bellecombe). Un **groupe de travail Mobilier urbain et signalétique** est ainsi créé.

NB : une initiative comparable de diagnostic en marchant a également été entreprise par le CIL Bellecombe, Mme Avid ayant déambulé tout dernièrement avec M. Laupies dans le quartier à cette fin

Un autre **groupe de travail Animation** est créé, qui réfléchira aux actions à mener dans le quartier pour faire lien entre les habitants et impulser une dynamique collective et festive. Sans relancer dès à présent la braderie du quartier qui avait lieu il y a quelques années (mais l'objectif reste possible), il pourrait s'agir de monter une **fête du quartier** par exemple dans le square

Charmettes (en juin en partenariat avec Com'Expression? à la rentrée de septembre pour intégrer les nouveaux arrivants?), ou de reprendre une opération avec les commerçants (objet caché en vitrine) et les associations du quartier, de mener une action inter-habitants (« boîte à don », composteur, etc.), organiser des conférences, etc..

Les membres du conseil sont invités à envoyer un mail à <u>bellecombe.village@gmail.com</u> pour s'inscrire dans ces groupes de travail et y échanger leurs idées.Cette soirée animée se termine à 20h15.

C.C.